

## ENTREPRISES



**wpd onshore France et  
Commune de Vaulx-  
Vraucourt**

**LE PROJET ÉOLIEN DU PAS D'ÂNE À  
VAULX-VRAUCOURT, POUR UN  
TERRITOIRE PLUS ADAPTÉ AU  
DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE**

La démarche s'inscrit dans un  
cadre réglementaire

☐

OUI

☒

NON

La démarche est

☒

PONCTUELLE

☐

PÉRENNE

## THÈMES

**ÉNERGIE**

**ENVIRONNEMENT**

## RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Les cinq années de concertation portées par wpd France et les élus de la commune de Vaulx-Vraucourt ont été guidées par un fil directeur clair : l'adaptation au dérèglement climatique. Ce besoin, largement exprimé par les participants, a structuré les discussions et orienté les choix du projet éolien. La concertation s'est éloignée des formats traditionnels pour favoriser une large mobilisation d'acteurs représentatifs du territoire, autour de cette thématique. Enrichi par leur implication, le projet a eu à cœur de permettre à chacun de s'exprimer et de s'approprier progressivement la démarche.

Des actions fortes et concrètes, portées par les acteurs locaux et voulues par les habitants, ont émergé du projet éolien : adaptation de l'école et de l'EHPAD au changement climatique, lutte contre l'érosion et les inondations...

Le résultat est un projet approprié, permettant au territoire de mieux se projeter dans son avenir face aux enjeux climatiques.

## LA DÉMARCHE

### PRÉPARATION

\* (contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.)

La commune de Vaulx-Vraucourt (1096 habitants) accueille déjà un projet éolien, avec la sensation de ne pas avoir été consultée. Cette absence de concertation avait amené la commune à s'opposer au premier projet. La municipalité actuelle, élue en 2020, a été très sollicitée pour un nouveau projet éolien et a accepté de s'engager sous la condition de maîtriser davantage la démarche. Elle a insisté pour un dispositif participatif ambitieux impliquant plus de débats et d'écoute, d'autant que le Pas-de-Calais est déjà très équipé en éoliennes.

La démarche de concertation du projet éolien du Pas d'Âne démarre dès 2020 et a duré 5 ans. Initiateur du projet, le groupe wpd France développe des parcs éoliens et solaires pour une production d'électricité 100% renouvelable. L'agence locale de Lille a porté le projet.

Mené de concert avec le territoire en adaptant la concertation aux acteurs locaux, un fil conducteur a émergé : l'adaptation du territoire au dérèglement climatique. Un travail conjoint avec la commune a dessiné une stratégie insistant sur l'implication des différentes parties prenantes (riverains, associations, structures locales et élus locaux). Le but a été de s'inscrire dans une démarche progressive d'échanges, sans brusquer, pour écouter et comprendre. C'est en ce sens que la démarche a relevé les défis inhérents aux projets éoliens : projet à long terme, mobilisation des riverains, études techniques complexes...

Pour répondre à ces défis, la diffusion d'une information large, ouverte à tous, favorisant la transparence et un dialogue continu a été fondamentale.



# LA DÉMARCHE

Des mesures d'information aux formes multiples ont ainsi été adoptées et déployées (dossier de concertation, page internet du projet, 2 bulletins d'information à 3000 exemplaires et 6000 flyers). Le projet éolien a ainsi pu se faire connaître localement, étape préalable essentielle pour assurer la mobilisation du public, et l'écoute des oppositions s'est mise en place.

La démarche de concertation s'est appuyée sur les habitants mais également sur des acteurs locaux contributeurs et moteurs au sein de la commune et plus largement dans la communauté de communes du Sud-Artois : les élus municipaux et communautaires, les agriculteurs propriétaires-exploitants, l'EHPAD Saint-Landelin de la commune, l'école communale, l'association « Ça Vaulx l'détour » et le Commonwealth War Graves Commission situé à proximité du site. Grâce à l'important travail de mise en confiance mené, ils ont pu s'exprimer et s'impliquer dans le projet éolien (voir ci-après). Les mesures d'accompagnement, des actions concrètes visant à mieux intégrer le projet au territoire, sont alors en adéquation avec les besoins exprimés.

Les premiers entretiens et permanences publiques réalisées ont permis de récolter des contributions sur des éléments décisifs du projet éolien (voir ci-après). Il a alors été décidé de dessiner le projet autour du dérèglement climatique, tout en favorisant un débat contradictoire sur ses aspects techniques : localisation, implantation, impacts potentiels et retombées locales. L'élargissement des marges de manœuvre a permis aux participants de s'impliquer, favorisant la mobilisation locale.

Chaque étape de la démarche s'est traduite par une restitution fidèle des avancées du projet et des éléments négociés, en lien avec l'intensification des échanges avec les parties prenantes locales. La transparence s'est faite de manière plurielle par des réunions avec les acteurs concernés, des permanences publiques et la sollicitation des outils de communication du projet.

Au total, 32 entretiens et réunions avec la commune d'implantation, les communes limitrophes et la communauté de communes du Sud-Artois et 22 actions de concertation ont été menées pour un budget de plus de 40 000€. Le projet du Pas d'Âne incarne finalement des liens solides avec le territoire, aboutissant à un projet concerté, légitimé et véritablement approprié par les parties prenantes.

## ÉTAPES ET DÉROULEMENT

\* (réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.)

Dès 2020, wpd a établi de premiers contacts avec la commune de Vaulx-Vraucourt. Il a été décidé d'un commun accord de porter les efforts sur le dialogue avec les acteurs locaux et les habitants, en jugeant nécessaire de créer une dynamique collective. La mise en forme du projet s'est faite par étapes, en partenariat avec les parties prenantes.



## LA DÉMARCHE

- **La première étape** a permis d'introduire le projet au territoire et de construire une stratégie de concertation guidée par les attentes des acteurs locaux. En premier lieu, le travail conjoint avec les élus de Vaulx-Vraucourt a aménagé une première série d'actions pour aller à la rencontre des populations sur l'année 2022 : 2 permanences publiques, 1 balade environnementale autour des chiroptères, 1 journée d'animations à l'école communale et 4 entretiens avec des acteurs locaux. Ces actions ont renforcé la compréhension autour du projet tout en vulgarisant les réglementations et contraintes techniques qui encadrent l'énergie éolienne.
- **La deuxième étape**, centrée sur les habitants, s'est ancrée autour des modalités de l'implantation et de ses enjeux techniques. De nombreux retours émis par les parties prenantes demandaient plus de marges de manœuvre. Entre 2023 et 2025, 3 permanences publiques, 1 atelier participatif autour d'une cartographie participative et 2 stands sous la forme d'un café du projet lors d'événements locaux ont bâti une implantation concertée du projet éolien.
- **La troisième étape**, parallèle à la seconde, a concrétisé les liens activés avec les acteurs locaux pour bâtir des mesures d'accompagnement du territoire. Les acteurs locaux se sont alors appropriés le projet éolien en proposant une meilleure intégration locale avec différentes actions les concernant. La commune a souhaité réaménager complètement la cour d'école, l'actuelle n'étant plus adaptée aux usages. Récréations Urbaines, bureau d'études en concertation expert de l'implication des enfants, a été missionné pour accompagner la démarche. Un processus de médiation a été conçu de 2024 à 2025 pour améliorer le partage de la cour entre les enfants, approfondir les possibilités de jeu en extérieur et favoriser un regain local de la biodiversité en adaptant la cour au dérèglement climatique. Un premier diagnostic des usages a été mené par observations et entretiens avec les classes, l'équipe éducative et les parents d'élèves. Ensuite, un cycle de 5 ateliers avec les enfants de l'école a permis la rédaction d'un premier cahier de préconisations et la création de maquettes des propositions d'implantations de mobiliers, marquages au sol et végétaux. Un nouveau cycle d'ateliers est prévu en 2025 pour aborder la végétalisation de la cour.

L'EHPAD Saint-Landelin s'est interrogé sur son adaptation au dérèglement climatique et au risque d'inondation. À sa demande, une étude paysagère menée en lien avec les résidents et le personnel a proposé un îlot de fraîcheur et une promenade plantée dans son parc.

Des rencontres organisées avec la Commonwealth War Graves Commission ont permis de prendre en compte les sites mémoriaux de la première guerre mondiale, comme le Vaulx Australian Field Ambulance Cemetery. En dialogue avec l'institution, le projet éolien intègre des mesures d'évitement visuel mais aussi des aménagements pour la sécurisation des accès pour les visiteurs.

## LA DÉMARCHE

Ces étapes n'auraient pas pu être réalisées sans la diversité des outils mobilisés, témoignant de la volonté d'élargir la participation et d'approfondir les sujets abordés : entretiens, photomontages et méthodes paysagères, cartographies participatives, permanences interactives, stands de concertation, actions avec les scolaires...

C'est en prenant le temps de construire une stratégie de concertation adaptée à chaque interlocuteur, et en acceptant de laisser aux parties prenantes des marges de manœuvre que le projet du Pas d'Âne s'est défini et adapté aux spécificités des parties prenantes.

## IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

*\* (parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.)*

wpd France, en tant que développeur d'énergies renouvelables, porte une responsabilité éthique dans l'adaptation des territoires au dérèglement climatique. Les conséquences sont fortement ressenties dans le Pas-de-Calais, notamment un aléa fort sur le risque d'inondation. Dès les premières rencontres avec les acteurs locaux, il est apparu que la concertation devait placer l'adaptation au changement climatique au cœur des échanges.

Une cartographie d'acteurs a identifié les parties prenantes susceptibles d'être concernées et les entretiens menés ont enrichi la compréhension des besoins et des enjeux de chacun. Ils ont aussi confirmé l'importance du dérèglement climatique en tant que préoccupation locale majeure. La décision a été prise d'accompagner les acteurs locaux dans des actions d'adaptation du territoire tout en les rattachant au projet éolien.

Avec l'aide de 5 bureaux d'études experts, la concertation a soutenu les réflexions initiales des acteurs locaux pour les transformer en mesures significatives sur le territoire. Chacune d'entre elles a été travaillée pour mieux adapter le territoire au dérèglement climatique. Parmi ces acteurs, on peut noter : L'EHPAD Saint-Landelin, en qualité de principal employeur local, intégré en raison de son rôle central dans l'accompagnement des personnes âgées et de son implication pour améliorer le cadre de vie de ses résidents.

L'école communale de Vaulx-Vraucourt, qui a souhaité coconstruire un projet de réaménagement et de végétalisation de la cour d'école, lieu clé pour les jeunes de la commune. C'est d'ailleurs grâce à ce projet que les enfants de l'école ont pu participer à 5 ateliers de concertation sur les usages dans la cour et à 1 journée de sensibilisation et d'échanges sur les énergies renouvelables.

L'association « Ça Vaulx l'détour », active dans l'animation locale et dont les premiers échanges remontent à 2022, mobilisée pour son engagement en faveur du développement culturel et social de la commune.



## LA DÉMARCHE

La commune de Vaulx-Vraucourt, plus spécifiquement sur la création d'un verger communal aux abords du nouveau city-stade récemment réalisé. La communauté de communes Sud Artois concernant l'accompagnement dans une mesure inédite sur les aménagements contre les risques d'érosion et d'inondation qui ont un impact sur les cultures.

On peut aussi ajouter – hors contexte sur le dérèglement climatique – la Commonwealth War Graves Commission (CWGC), organisation sollicitée pour la présence d'un lieu de mémoire relatif à la première guerre mondiale.

Les actions ouvertes de la concertation à destination des habitants ont permis de mobiliser le public sous le modèle du « faire-venir ». Les entretiens, les stands et les temps avec les acteurs locaux ont favorisé « l'aller-vers » et le débat contradictoire en prenant en compte les enjeux d'acteurs représentatifs des populations.

La prise en compte des oppositions dans ce type de territoire habitué à l'éolien est importante, et les animations ont veillé à les intégrer. Chaque séquence participative a restitué la précédente, y compris les contributions critiques et celles non intégrées dans le projet. Les permanences publiques et l'atelier de concertation ont joué un rôle déterminant dans cette étape en permettant d'explorer en profondeur les critiques du projet et les suggestions des opposants. Les échanges menés ont finalement abouti à un projet concerté et à des mesures locales concrètes et portées par les acteurs locaux.

**Au total, ce sont 200 participants et autant de contributions qui ont abouti à un projet approprié et porté par les acteurs locaux.**

## RETOURS

*\* (évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le[f.1] projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?)*

Le projet du Pas d'Âne a représenté un défi par sa localisation géographique, dans une région où l'éolien est déjà implanté. De nombreux projets éoliens s'y déroulent, avec une lassitude des riverains et une baisse des mobilisations. Certains parlent d'un « ras-le-bol », et la concertation aurait pu témoigner d'un rejet des énergies renouvelables.

Au contraire, elle a prouvé qu'en établissant un lien de confiance, un projet éolien peut créer une dynamique positive collective.

Dès les premières actions, les participants ont souhaité respecter une zone d'études définie dans la Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR) de Vaulx-Vraucourt – elle-même issue d'une concertation menée par la commune. Des habitants favorables ont insisté sur l'importance du développement d'une production d'électricité renouvelable, et des retombées locales positives.



## LA DÉMARCHE

La majorité des participants ont exprimé leur intérêt pour le projet et son potentiel. Concernant la localisation, ils sont arrivés au constat que lorsque les enjeux environnementaux et techniques sont superposés, l'espace se restreint tout comme le nombre de variantes d'implantations envisageables. Deux d'entre elles ont été présentées aux habitants et soumises à leur avis. D'autres participants opposés ont mis l'accent sur le respect du cadre de vie et du paysage autour de la maison individuelle. En accord avec les parties prenantes, la distance aux habitations évoquée lors des variantes d'implantations atteint 1km d'éloignement aux premières habitations contre 500m dans la réglementation. wpd France a veillé à respecter rigoureusement le choix des participants et chacune des actions s'est déroulée en transparence et en lien avec les élus locaux.

Les mesures d'accompagnement décidées avec les acteurs du territoire ont débouché sur des dynamiques concrètes, activées dès la fin 2024 et toujours en cours sur 2025. Le partenariat avec l'école communale pour coconstruire le réaménagement de la cour d'école continue fin 2025 avec 5 nouveaux ateliers programmés. À la suite du cahier de préconisations issu des contributions, une phase d'expérimentation des nouveaux usages à l'aide de mobiliers produits par les services de la commune est programmée après l'autorisation du projet. L'EHPAD SaintLandelin a validé le projet d'aménagement d'un îlot de fraîcheur et d'une promenade plantée pour mieux s'adapter au dérèglement climatique et au risque d'inondation. Enfin, la Commonwealth War Graves Commission disposera d'un accès sécurisé au cimetière militaire et l'implantation des éoliennes prend en compte un cône de non-visibilité défini avec lui.

Les parties prenantes ont apprécié l'opportunité d'avoir un impact décisif, sur l'implantation des éoliennes mais aussi sur le projet de territoire construit autour du projet éolien. Le dialogue avec les riverains a confronté les critères techniques du projet aux réalités locales, pour dépasser les clivages. Certains acteurs ont exprimé des interrogations quant à la nécessité d'une nouvelle concertation dans un secteur déjà équipé en éoliennes, où « l'éolien fait partie du paysage ». On peut toutefois affirmer que cette concertation a permis de poser des questions générales sur l'éolien, en allant plus loin que le cadre technique du projet.

Il est certain que sans cette démarche participative, le projet n'aurait pas accordé une place aussi importante à l'adaptation au dérèglement climatique. Cette dynamique particulière a permis de définir des mesures concrètes, pertinentes et ancrées dans les usages quotidiens des habitants du territoire.

À la suite du dépôt du projet en préfecture fin 2024, la concertation a permis de faire émerger une vision plus large : un projet éolien est un véritable projet de territoire. L'ensemble des mesures proposées et concertées répondent finalement de manière cohérente aux besoins spécifiques du Pas de Calais.

## AJOUTS SUR LA DÉMARCHE

En tant que développeur et producteur d'énergies renouvelables, wpd France a la responsabilité de soutenir les dynamiques territoriales favorisant la transition écologique et énergétique, mais également de s'adapter aux réalités et volontés locales. La mobilisation autour du projet a été difficile à cause du sujet éolien aujourd'hui bien connu. Dans le Pas-de-Calais, les opinions sont contrastées : certains interlocuteurs se montrent très favorables, d'autres très opposés, tandis qu'une majorité est indifférente ou estime que « l'éolien fait partie du paysage ».

Pour mobiliser et susciter l'intérêt des riverains, il a fallu adapter la concertation avec plus d'actions thématiques (balade « chauvessouris »), plus de rencontres locales via des formats en aller-vers (Boucle de l'Artois, Vallirando...), plus d'actions auprès des scolaires et davantage d'entretiens avec les acteurs locaux et les élus.

Cette approche a contribué à un cadre favorisant la compréhension, l'écoute et la réalisation d'échanges productifs et constructifs. De nouveaux interlocuteurs se sont mobilisés au-delà des publics traditionnels favorables ou défavorables. Ces contributions ont abouti à un objectif commun : adapter le territoire aux évolutions du climat, le préserver et améliorer la qualité de vie, surtout dans des conditions de vie qui vont devenir de plus en plus difficiles.